

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE 28-15**

Le 26 mars 2015

**DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ  
DEUTSCHE BANK VALEURS MOBILIÈRES LIMITÉE**

Le 17 mars 2015, le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la démission de Deutsche Bank valeurs mobilières limitée à titre de participant agréé de Bourse de Montréal Inc. Ce changement a pris effet à la fin du jour ouvrable du 26 mars 2015.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Francis Larin, directeur et conseiller juridique, Division de la réglementation, au 514 871-3516, ou à l'adresse courriel [flarin@m-x.ca](mailto:flarin@m-x.ca).

Brian Z. Gelfand  
Vice-président et chef de la réglementation